CHU de Poitiers

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

CONCOURS PROFESSIONNEL DE CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL FILIERE INFIRMIERE

1 poste d'Infirmier(e) Cadre Supérieur de santé paramédical à pourvoir au C.H.U. de POITIERS à la Coordination Générale des Soins

JURY d'ADMISSIBILITE du 30 octobre 2020

Un concours professionnel est organisé au Centre Hospitalier Universitaire de POITIERS, afin de pourvoir 1 poste de Cadre Supérieur de Santé Paramédical – filière Infirmière (Infirmière D.E) à la Coordination Générale des Soins

Une seule candidate a déposé un dossier d'inscription :
- Madame LAHANQUE Alexandra

Le Jury d'admissibilité qui s'est réuni le vendredi 30 octobre 2020 au matin, comprenait :

Le Directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant Président	**Monsieur BALESTRAT Yoann**, Président du Jury Directeur Adjoint des Ressources Humaines CHU de POITIERS
Un membre des corps de personnels de direction	**Madame RICHARD Sylvie** Directrice Adjointe CH LABORIT
Un Directeur des Soins	**Monsieur MICHAUD Stéphane** Coordonnateur Général des Soins CHU de POITIERS
Le président de la CME	**Monsieur DEBAENE Bertrand** Président de CME CHU de POITIERS
Un Cadre Supérieur de Santé Paramédical issu de la filière au titre de laquelle le concours est ouvert	**Madame CHARRE Laëtitia** Cadre Supérieur de Santé Centre Hospitalier de NIORT

Après examen du dossier de la candidate comme mentionné au 4° de l'article 3 de l'arrêté du 25/06/2013

Le Jury, après avoir délibéré, déclare :

LAHANQUE Alexandra

Admissible ☒
Non admissible ☐

POITIERS, le 30 octobre 2020

Signature des Membres du Jury

Le Président du Jury

Yoann BALESTRAT

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE POITIERS (VIENNE)

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE POITIERS
Directions et Administration – Entrées n° 5 et 6
2 rue de la Milétrie - B.P. 577 - 86021 POITIERS CEDEX
Télécopie : 05 49 44 45 19